

Pédagogie entre *elles*

**Le journal du syndicat des professeurs
du Cégep du Vieux Montréal**

Éditorial

À l'occasion de la journée internationale des femmes, le comité femmes vous a concocté un numéro spécial de votre bulletin syndical. Nous imitons en cela nos consœurs qui avaient initié cette démarche en mars 1997, jamais reprise depuis. En reprenant leur flambeau, nous espérons instaurer une tradition qui se répètera au fil des années.



Huguette Latulippe / Promotion inc., Illustration: Marie-Eve Tremblay, colagene.com

Le développement du réseau des services de garde a permis à une multitude de travailleuses d'assumer à la fois leurs responsabilités familiales et leurs obligations professionnelles. Francine Godin évoque pour nous les luttes qui ont été menées pour obtenir un service de garde universel, éducatif, accessible et de qualité.

Contenu

Le réseau québécois des services de garde	1
Les femmes peuvent désormais se lancer dans les affaires.....	1
Nouvelles de Kigali ou le voyage d'un mandala	1
Nos meilleures salutations de Kigali	1
Une voix juive différente.....	1



À propos du SPCVM

Syndicat des professeurs
du Cégep du Vieux Montréal
255, rue Ontario Est,
Montréal, QC H2X 1X6

Bureau : A3.04
Lundi au vendredi de 8h30 à 16h

Site web : www.spcvm.org
Courriel : info@spcvm.org
Télécopieur : 514-843-8552
Téléphone : 514-843-8884; ou
514-982-3437 p. 2086 ou 2087

Ont collaboré à ce numéro

Chantal Biron
(Sciences et techniques de gestion)

Anne-Marie Claret
(Philosophie)

Francine Godin
(Techniques d'éducation à l'enfance)

Danyelle Pagé
(Sciences et techniques de gestion)

Lilia Selhi
(Sciences et techniques de gestion)

Line Vaillancourt
(Philosophie)

« Ce vaste réseau employant plus de 40 000 personnes (en majorité des femmes) est d'ailleurs le 3e plus gros employeur du Québec. »

En cette année où nous soulignons le quarantième anniversaire de notre cégep et de notre syndicat, nous avons trouvé intéressant de reproduire ici une entrevue accordée par Danyelle Pagé à l'hebdomadaire *Photo - Journal*, publiée le 26 avril 1971. Alors qu'en 2009 le mouvement Desjardins, la compagnie Rio Tinto Alcan et le parti officiel de l'opposition sont tous dirigés par des femmes, seulement cinq pionnières étaient sur le point d'obtenir un DEC en techniques administratives au cégep du Vieux Montréal en 1971!

Lors de la Semaine de la citoyenneté tenue au printemps 2005, le Comité femmes avaient animé un atelier de confection d'un *mandala pour la paix*. Ce mandala avait par la suite été offert à Madame Godelieve Mukasarasi, coordinatrice de l'association rwandaise SEVOTA, qui était alors de passage à Montréal pour recevoir le prix John Humphrey décerné par l'ONG Droits et Démocratie. Anne-Marie Claret nous explique en quoi consiste la mission de l'association SEVOTA dans un Rwanda qui s'efforce de panser ses plaies et de croire en l'avenir.

Enfin ce numéro spécial Femmes se termine par une entrevue de Fabienne Presentey, membre de l'organisation « Voix juives indépendantes », qui depuis plus de vingt ans, se bat pour la reconnaissance des droits humains du peuple palestinien. ■

Une fierté de la lutte des femmes

Le réseau québécois des services de garde

Par Francine Godin, professeure en Techniques d'éducation à l'enfance

Plusieurs s'accordent à dire que notre réseau de services de garde demeure un des gains importants de la lutte des femmes au Québec. Pour concilier le travail et la famille, les parents québécois peuvent en effet compter sur plus de 500 000 places à contribution réduite en centre de la petite enfance (CPE) ou en garderie pour leurs enfants d'âge préscolaire et, pour les enfants plus vieux, sur un réseau de services de garde en milieu scolaire. Ce vaste réseau employant plus de 40 000 personnes (en majorité des femmes) est d'ailleurs le 3e plus gros employeur du Québec.

Le développement des places en services de garde devait être complété en 2007. Cependant le nombre de places prévues a dû être révisé à la hausse puisqu'à l'heure actuelle de nombreuses familles sont encore privées de place pour leur enfant. Le dernier ajustement à venir, accordant plus de places en région métropolitaine peut sembler encourageant pour ces parents en attente mais, selon l'Association québécoise des CPE, un octroi encore plus important aurait pu être accordé.

La majorité des parents souhaite obtenir une place pour leur enfant dans un centre de la petite enfance. Les 1000 centres de la petite enfance, des

entreprises d'économie sociale à but non lucratif, offrent en effet une diversité de services (en installation ou en milieu familial), une participation des parents au processus décisionnel et un personnel qualifié.

Une histoire tout de même assez récente

Il est intéressant aujourd'hui de jeter un bref coup d'œil sur les luttes qui ont été menées pour obtenir ce réseau qui fait l'envie des femmes des autres provinces canadiennes.

Il faut remonter au milieu du 19e siècle pour trouver une première forme de garde collective. Plusieurs familles étant venues s'installer en ville pour améliorer leur sort, plusieurs mères de familles nombreuses durent aller sur le marché du travail. Les sœurs Grises et les Sœurs de la Providence ont alors accueilli les premiers jeunes enfants dans des salles d'asile, chaque religieuse s'occupant alors de plusieurs dizaines d'enfants. Le gouvernement provincial de l'époque, ne versant qu'une allocation de 25 sous par mois, on comprendra que les religieuses comptaient sur la « charité publique » pour se financer. Ces salles d'asile disparaîtront à la fin des années 20.

Durant la crise économique de 1930, l'État québécois doit reconnaître que les institutions privées et religieuses ne peuvent plus répondre aux besoins des familles. À partir de ce moment il décide d'accorder une pension aux mères nécessiteuses mais comme on est sous le règne de Duplessis on en exclut les immigrantes, les femmes séparées ou divorcées et les mères célibataires. Évidemment pas question de garderies à cette époque.

Au moment de la Seconde Guerre mondiale, comme on a besoin des femmes dans les usines de guerre, le gouvernement fédéral met sur pied un modeste programme de garderies mais exclusivement pour les travailleuses d'usine de guerre. Les frais sont alors partagés entre les gouvernements fédéral et provincial. Sous la directive de Maurice Duplessis, la dernière garderie québécoise ferme donc ses portes à la fin de la guerre et les femmes sont invitées à retourner au foyer. On se retrouve donc encore au point zéro.

L'État québécois [...] décide d'accorder une pension aux mères nécessiteuses mais comme on est sous le règne de Duplessis on en exclut les immigrantes, les femmes séparées ou divorcées et les mères célibataires. Évidemment pas question de garderies à cette époque.

Lors de la Révolution tranquille, l'état récupère les champs d'intervention de l'Église : les écoles, les hôpitaux et les institutions d'assistance publique. La réforme de l'éducation donnant suite au rapport Parent, permet aux femmes d'avoir un meilleur accès aux études et conséquemment au marché du travail. De plus les moyens de contraception devenant accessibles, plusieurs femmes décident d'avoir moins d'enfants et de retourner travailler.

L'histoire du réseau actuel des services de garde commence donc véritablement en 1972 quand des projets communautaires profitent des subventions du fédéral, pour organiser les premières garderies populaires. Leur revendication qui consiste à d'obtenir « un réseau de garderies populaires financé par l'Etat et contrôlé par les usagers » est rapidement appuyée par les syndicats et le mouvement féministe. À partir de ce moment, les femmes « ont mis le pied dans la porte » et elles n'accepteront plus de reculer. Le parti libéral alors au pouvoir accorde donc une première assistance financière aux familles à faibles revenus pour défrayer leurs frais de garde.

Suivront plusieurs années de lutte : pétitions, journées de grève, manifestations et même occupations d'écoles. Rien n'a été obtenu sans lutte, c'est ce qu'il faut retenir de ces années.

En 1979, une date importante, une première Loi des services de garde est promulguée et l'Office des services de garde à l'Enfance est créé. À partir de ce moment, les premiers services de garde en milieu scolaire seront mis sur pied : il y en a aujourd'hui pratiquement dans toutes les écoles. La nouvelle Loi autorisant l'organisation de services de garde en milieu familial, un vaste réseau de ce type de services s'organise à travers la province.

En 1980, débute la syndicalisation des travailleurs des garderies sans but lucratif. La stratégie de négociation choisie préconise de négocier des conditions salariales pour l'ensemble des garderies directement avec le gouvernement. L'amélioration des conditions de travail des éducatrices et éducateurs sera obtenue en grande partie grâce aux luttes syndicales qui n'ont jamais cessé de s'exercer depuis ce moment. Un régime d'assurances collectives et de congé de maternité est mis sur pied à partir de 1990, une nécessité dans un métier dominé par le personnel féminin. En 1999, les syndicats obtiennent, après des années de lutte un véritable redressement salarial pour le personnel des CPE et des garderies et en 2002, l'instauration d'un régime de retraite. Il est plus que temps, car les éducatrices qui ont mis sur pied les premières garderies arrivent à la retraite. Celles-ci malheureusement, ne pourront pas véritablement en bénéficier.

Un tournant majeur de cette histoire, l'année 1997. Suite aux États généraux sur l'Éducation, une réflexion s'amorce sur les services à offrir aux enfants d'âge préscolaire. La ministre Pauline Marois annonce de nouvelles dispositions à la politique familiale. Une de ces mesures sera particulièrement importante pour les services de garde : le développement de services éducatifs et de services de garde à des coûts raisonnables. Une partie des sommes dévolues aux mesures de soutien aux familles a été transférée vers le support aux services de garde pour financer des « places à 5\$ par jour »

Ces places à contribution réduite connaissent une immense popularité, la demande devenant rapidement plus grande que l'offre. L'instauration

[En 2002] les syndicats obtiennent, après des années de lutte, [...] l'instauration d'un régime de retraite.

d'un régime d'assurance parentale visant à indemniser les parents durant les congés de maternité et les congés parentaux aura lui aussi beaucoup de succès.

Ce réseau des services de garde coûte cher, c'est certain (environ 3 milliards \$) mais nous pouvons être fiers que le choix de soutenir les services à la petite enfance comme les services de santé ait été fait au Québec. Ce réseau est financé à 80% par l'ensemble des contribuables, la différence étant payée par les parents utilisateurs. Ce réseau demeure un gain important des familles pour répondre aux besoins de conciliation travail et famille, alors que 70% des mères sont sur le marché du travail. Il permet aussi à de nombreux parents, bénéficiaires de l'aide sociale de retourner aux études et sur le marché du travail.

De 1997 à 2005, le nombre de places en services de garde a donc triplé, passant de 55 000 à plus de 200 000 places, dont la moitié est en milieu familial. Avec l'arrivée du parti libéral au pouvoir, ces places sont passées de 5\$ à 7\$ quand celui-ci a fait adopter à toute vapeur la Loi 32 lui permettant de le faire.

Une mobilisation encore à prévoir

Comme on a pu le voir dans ce bref historique, beaucoup de chemin a été parcouru mais une mobilisation reste à prévoir pour éviter de perdre ces acquis si difficilement obtenus. À l'heure où on parle de réviser les frais des services gouvernementaux, la vigilance est de mise.

Une légère hausse du taux de natalité ayant été observée ces dernières années, il faudra s'assurer que l'ensemble des besoins des familles soient satisfaits quand s'achèvera le développement du réseau des services de garde.

Il faut aussi s'inquiéter du fait qu'on confie encore le développement des places aux garderies à but lucratif plutôt qu'aux centres de la petite enfance qui ont développé durant les dernières années des milliers de places de services de qualité.

Le réseau des services de garde est un acquis de la lutte des femmes : nous pouvons en être fières aujourd'hui.

Pour le moment, le gouvernement actuel a décidé de ne pas porter en appel le jugement invalidant les lois 7 et 8. Ces lois niaient le droit à la syndicalisation de 14 200 responsables en milieu familial et venaient renforcer la vision stéréotypée associée au travail féminin. Ces travailleuses, il faut le rappeler, n'ont pas droit présentement aux protections sociales et financières en vigueur dans la société québécoise : congés fériés, équité salariale, régime d'assurance collective et de retraite, assurance emploi, santé et sécurité au travail.

Le réseau des services de garde est un acquis de la lutte des femmes : nous pouvons en être fières aujourd'hui. C'est un investissement social important afin de soutenir collectivement les familles. ■

Souvenir de 1971...

Pour souligner le quarantième anniversaire de notre cégep et de notre syndicat, nous avons trouvé intéressant de reproduire ici une entrevue accordée par Danyelle Pagé à l'hebdomadaire *Photo - Journal*, publiée le 26 avril 1971.

Texte : Lise Lapierre

Photos : Pierre Tessier

Grâce au CEGEP

Les femmes peuvent désormais se lancer dans les affaires

Il y a une vingtaine d'années, il n'y avait pas tellement d'ouvertures sur le marché du travail pour une jeune fille. Avec un peu de chance, elle devenait infirmière, maîtresse d'école ou secrétaire. Les autres allaient besogner dans les manufactures ou se mariaient.

Mais aujourd'hui, grâce à la nature des programmes et des cours en technique administrative donnés dans les CEGEP, la femme aura désormais le monde des affaires d'autres rôles que celui de sténodactylo.

Cette année, au CEGEP du Vieux Montréal, il y aura trente-quatre finissants en technique administrative, dont cinq filles. Trois d'entre elles se dirigeront dans le domaine du marketing et les deux autres iront dans le domaine de la finance. Aux cours pour adultes, il y a en ce moment trente-cinq hommes et cinq femmes qui suivent des cours en technique administrative.

J'ai rencontré Mlle Danyelle Pagé, professeur dans cette discipline au CEGEP du Vieux Montréal, qui m'a expliqué que les cours de marketing, de production, de direction de personnel, de finance étaient très fréquentés.

— Où se recrutent les femmes qui suivent ce genre de cours le soir?

— La plupart d'entre elles travaillent déjà et elles viennent se perfectionner. Une secrétaire peut suivre des cours de comptabilité dans le but, par exemple, de devenir assistant-contrôleur.

Un marché qui s'adresse aux femmes...

— Le marketing est-il une option que l'on peut recommander aux femmes?

— Oui, puisque les études du marché sont surtout faites en fonction de la femme. C'est elle qui achète. Personne ne saurait mieux comprendre une femme qu'une autre femme. Par exemple, lorsqu'il s'agit de faire l'étude d'un emballage. Le domaine de l'a-

limentation et celui du vêtement sont l'affaire de la femme. Tandis que les achats industriels s'adressent surtout à l'homme. Comme exemple, je dirais que la General Motors, qui achète de la tôle d'acier pour la fabrication de ses voitures, requerra surtout les services d'un homme:

— Qu'est-ce que c'est le marketing?

— Le marketing, c'est l'ensemble des activités de l'entreprise qui se préoccupent de la ressource consommateur. Lancer un nouveau produit, ou modifier le lien de production consommation, suppose une connaissance du marché réel et potentiel, une étude du comportement du consommateur; entret en ligne de compte les politiques de produits, les politiques de prix, la présentation sur le lieu de vente, l'emballage, le cadre promotionnel et le cadre publicitaire. Dans le marketing, il y a encore plusieurs autres domaines dont je ne vous ai pas parlé. Par exemple, le marketing agricole, le marketing de biens d'équipement et le marketing des services.

Bref, le marketing c'est savoir vendre un produit.

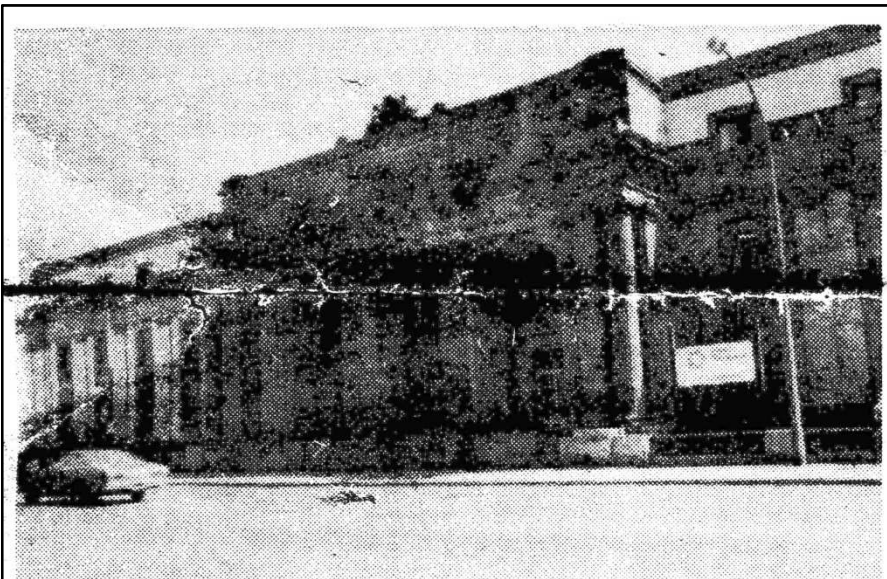
Si une compagnie fabrique déjà un produit et veut en voir augmenter la vente, elle recourra à ce service. On fera le nécessaire pour que ce produit plaise à un plus grand nombre de gens. On fera des recherches pour savoir à qui il s'adresse. Car ce cours de marketing que l'on donne dans les CEGEP comporte un cours de psychologie du consommateur. Or, avant d'orchestrer une publicité, il est utile de savoir si un produit est acheté par l'homme ou par la femme. Autre renseignement essentiel: l'âge du consommateur. A la suite de quoi on se creuse les méninges pour frapper son imagination. Choisira-t-on

pour un détergent, par exemple, une étiquette affichant un gros bonhomme viril, qui créera l'impression que ce détergent décrotte pour de vrai, ou invitera-t-on tout bonnement la ménagère au moindre effort: "Il suffit de passer l'éponge"? Ensuite on fera de la recherche en vue de créer l'emballage. Il faut que sur une tablette de supermarché ça saute aux yeux, soit par la couleur, soit par la forme, soit par l'une et l'autre. Puis on en arrivera à la publicité proprement dite. D'abord le choix des moyens publicitaires: radio, télévision, journaux, panneaux-réclame, distribution de bons d'achats, etc.

— Les CEGEP, en ce moment, fabriquent des techniciens dans le domaine administratif?

— Oui, et les techniciens ont un rôle bien défini à remplir. Par exemple, un technicien en radiologie n'est pas un radiologiste, mais il peut seconder le radiologiste. Un étudiant qui termine ses études en technique administrative, un adulte qui suit le soir des cours d'administration ont plus qu'un étudiant qui n'a fait qu'une onzième année et moins qu'un universitaire: leur formation en fait des spécialistes dans les questions administratives.

Le CEGEP du Vieux Montréal a organisé la semaine dernière une colloque auquel ont participé des représentants d'une centaine d'entreprises, qui désiraient se rendre compte du sérieux de ces cours dispensés depuis quelques années. Aux industries, maintenant, d'en profiter!



Outre le marketing, la production, la direction de personnel, la finance, l'an prochain on ajoutera l'assurance et le secrétariat. Pour le moment, il y a 200 étudiants au CEGEP du Vieux Montréal, dont 20 p. 100 sont des femmes.



M. Yvon Saint-Jules, directeur du secteur science et technique administrative, et Mlle Danyelle Pagé, professeur en technique administrative, ont confiance aux cours donnés au CEGEP du Vieux Montréal.

Mlle Danyelle Pagé a une maîtrise en commerce de l'Université de Sherbrooke. Après avoir travaillé au bureau de comptables, Price, Waterhouse and Company, à Montréal, elle a préféré revenir dans un milieu d'étudiants à titre de professeur.





Photo : Droits et démocratie

Nouvelles de Kigali ou le voyage d'un mandala

Par Anne-Marie Claret

C'était au printemps 2004. Le comité femmes avait invité Helga Shleeh de Mandala Project à diriger la réalisation collective d'un mandala pour la paix dans le cadre de la semaine de la citoyenneté.

A quatre pattes dans un coin de la bibliothèque, profs, élèves, employés et enfants dessinaient un immense cercle avec des crayons de cire en commençant par des dessins individuels en périphérie culminant vers un travail commun au centre du cercle.

L'œuvre collective terminée, nous l'avions transférée sur un grand drap blanc à l'aide d'un fer à repasser puis notre création fut accrochée dans le hall du cegep en face de l'agora.

Durant cette semaine de la citoyenneté, la communauté collégiale avait eu l'occasion d'entendre des témoignages bouleversants (conférences et vidéos) sur la guerre au Rwanda.

C'est ainsi que, quelques mois plus tard, le comité femmes décidait d'aller offrir ce mandala à Godelieve Mukasarasi, féministe rwandaise et fondatrice de l'association SEWOTA, de passage à Montréal pour y recevoir le prix John Humphrey attribué par l'organisme Droits et démocratie.

Hiver 2009, nous recevons des nouvelles de Godelieve Mukasarasi, de l'association SEWOTA ...et du mandala! ■

Nos meilleures salutations de Kigali

Par Godelieve Mukasarasi, coordonnatrice de l'association SEVOTA, Kigali

Avec les femmes et les enfants bénéficiaires, nous interprétons les dessins et les mots du mandala. Elles apprécient ce message de paix, d'amour et de cordialité qui nous incite à faire chacun notre part dans un monde de diversité. Il y a encore beaucoup de souffrance du cœur chez nous et SEVOTA continue à créer des espaces de cordialité et de détraumatisation. Voir, juger, agir mais aussi gérer nos sentiments dans la diversité et la paix.

L'association SEVOTA a été fondée en 1994 après le génocide au Rwanda. Notre mission est de soutenir les femmes et les orphelins rescapés du génocide en les aidant à développer des capacités d'analyse et de recherche de solutions dans le but d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leur communauté.



Centre-ville de Kigali, Rwanda — Photo : Wikimedia Commons

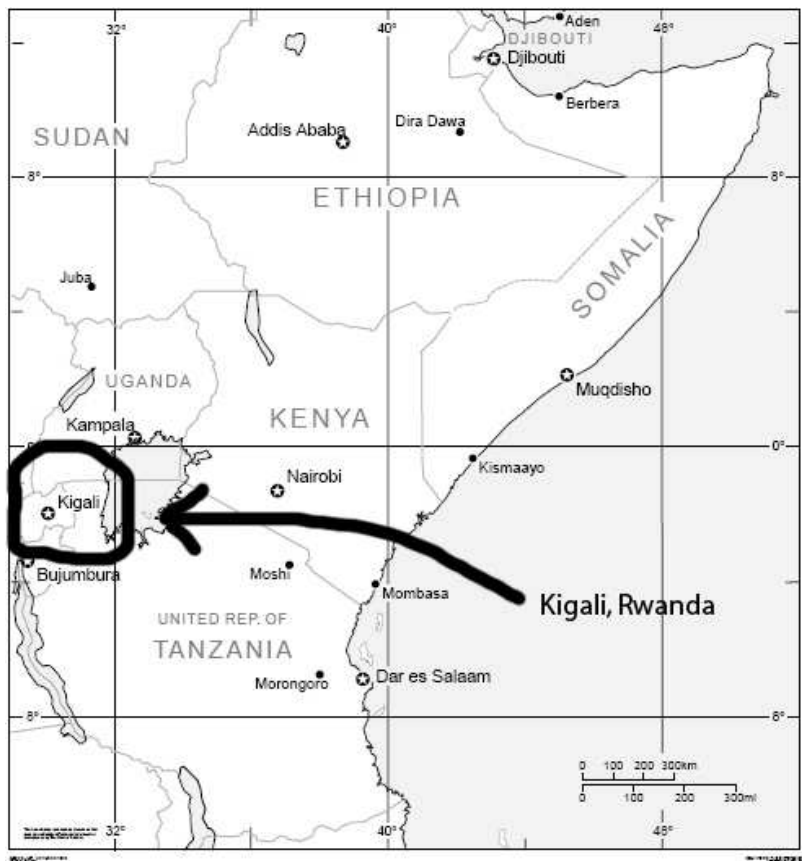
Pour plusieurs de ces survivantes, le fardeau est lourd à porter : génocide, viol, sida. Le travail auprès des victimes de viol et de violences sexuelles a contribué à briser le silence et la honte en les amenant à témoigner des abus qu'elles ont subies et aussi en dénonçant l'impunité qui empêche une véritable justice. Mentionnons que c'est notamment à la suite de témoignages des femmes du groupe SEVOTA relatifs aux tortures sexuelles que la Cour pénale internationale, il y a quelques années, a reconnu le viol comme arme du génocide et acte de torture. SEVOTA a accompagné individuellement ou en groupe plus de 230 victimes de violences à travers le réseau *Femmes pour la paix*, créé par les victimes. Ce réseau a permis aux femmes de sortir de leur isolement, de créer des amitiés, d'échanger sur

leurs traumatismes et leur souffrance et de s'accompagner mutuellement dans les institutions de santé ou de justice.

En partenariat avec l'Association KANYARWANDA, nous avons également organisé des forums de dialogue entre femmes ayant des enfants issus du viol en vue de leur guérison de ces traumatismes. Ces ateliers ont créé une transformation bénéfique tant chez les mères que chez les enfants. Appui psychologique et formation sur les droits, surtout ceux des enfants, ont aidé les mères à dire la vérité aux enfants, enfants communément appelés enfants de la haine, enfant porte-malheurs etc. car ces enfants du viol ont comme pères des miliciens qui ont parfois tué la parenté de leur maman.

Pour aider la prise en charge scolaire et sanitaire de ces enfants stigmatisés, des femmes du groupe ont réalisé deux vidéos NKUNDIRA UMWANA qui signifie « aime mon enfant » et UWO NAWA NI UWACU ce qui se traduit par « lui aussi est le nôtre ». Ces documents audio-visuels servent d'outil de sensibilisation dans la communauté. Nous avons aussi favorisé l'encadrement de 800 orphelins et enfants vulnérables dans des clubs récréatifs et sportifs.

Dans la foulée de notre objectif principal, notre association continue à mettre sur pied un programme pour dispenser des formations sur les droits, la gestion pacifique des conflits, la lutte contre la violence faite aux femmes, la santé reproductive et la lutte contre le VIH SIDA.



Merci de penser encore à nous. Merci de votre solidarité. ■

Une voix juive différente

Entrevue de Lilia Selhi avec Fabienne Presentey



« Jeune fille, je voulais tuer des Arabes, mais mon père n'a pas voulu me laisser m'enrôler dans l'armée israélienne ... parce que j'étais une fille ». C'est ainsi que Fabienne Presentey débute notre entretien. Les nombreuses personnes qui ont assisté à sa conférence dans le cadre de la première Semaine de la citoyenneté organisée dans notre cégep ont encore en mémoire son témoignage bouleversant, qui avait suscité une intense émotion. Sociologue de formation, Fabienne se bat inlassablement pour la paix depuis plusieurs années, notamment au sein de l'organisation Voix juives indépendantes. Lilia Selhi l'a rencontrée. Voici quelques extraits de leur conversation.

Lilia Selhi : Parlez-moi de votre parcours...

Fabienne Presentey : J'ai été élevée dans un milieu profondément sioniste, et j'ai longtemps adhéré pleinement à ces valeurs. Dans les années 80 j'étais en Israël dans le cadre d'une recherche universitaire, et là j'ai été saisie par la détresse des Palestiniens. La découverte des camps, l'extrême dénuement, les conditions sordides dans lesquelles ces personnes étaient obligées de vivre, tout cela a anéanti mes convictions. De retour au Canada, j'ai décidé de donner un coup de main à l'occasion de certaines activités de soutien au peuple palestinien. En 1985, j'habitais alors à Ottawa, une organisation avait fait venir une troupe de danse folklorique. On m'a demandé d'héberger deux enfants, frère et sœur. La petite fille avait 9 ans, son frère 17 ans. Je ne le savais pas encore, mais leur famille avait été tuée lors d'un véritable massacre. Lorsque la petite fille a compris qu'elle allait devoir passer la nuit chez une Juive, j'ai vu dans son regard une véritable terreur, je ne l'oublierai jamais ; non, ce n'était pas de la haine, tout simplement une immense frayeur. Elle était convaincue qu'elle était entre les mains d'un monstre sanguinaire. Elle s'est mise à pousser des hurlements, je les entends encore, et elle a dû quitter la maison. Son frère par contre, est resté car il voulait me parler — pour confronter l'ennemi. Notre conversation a duré toute la nuit. Au petit matin, nous étions tous les deux en larmes, mais réconciliés. Il m'a offert son keffieh. Il m'a dit «maintenant, tu es ma sœur Juive, je suis ton frère Palestinien».

L.S. : Nous soulignons en ce moment la Journée internationale des femmes. Pouvez-vous nous parler des femmes palestiniennes ?

F.P. : Leurs conditions de vie sont épouvantables. L'organisation *Human Rights Watch* a récemment condamné l'Autorité palestinienne pour la violence dont sont victimes les femmes palestiniennes dans leur quotidien, or son analyse est faussée à la base, elle occulte complètement une donnée

*«maintenant, tu es ma sœur
Juive, je suis ton frère
Palestinien»*

Pour en savoir plus...

www.btselem.org Centre d'information israélien pour les droits humains dans les territoires occupés

www.bustan.org ONG qui œuvre auprès des communautés bédouines et juives du Neguev

www.machsomwatche.org/en Femmes contre l'occupation et pour les droits humains

www.theparentscircle.org Organisation regroupant Musulmans, Juifs et Chrétiens œuvrant pour la paix au Moyen-Orient

www.alternativnews.org Site d'informations spécialisé

fondamentale : la logique d'occupation. Les femmes en sont toujours les premières victimes, à plus d'un titre. Ainsi les soldats de l'armée d'occupation utilisent leur parfaite connaissance de la société palestinienne, de ses valeurs ; les viols de femmes devant leurs enfants sont fréquents ; aux yeux des siens, la femme est alors souillée, flétrie, elle est souvent rejetée par son milieu. Les hommes sont aussi victimes d'humiliations quotidiennes : fouilles à nu, devant les membres de leur famille, propos méprisants. Oui, c'est vrai, pour récupérer un peu de sa dignité aux yeux de sa famille, l'homme peut alors recourir à la violence pour réaffirmer son autorité. C'est toute la société qui est prise dans la spirale infernale de la violence. Je vous invite à prendre connaissance de ce qu'a écrit Helena Cobban¹ en réaction au rapport de *Human Rights Watch*, c'est une analyse très convaincante. Pour en revenir aux femmes, elles sont victimes à tous les niveaux: victime de la violence mentale, psychologique et physique de l'occupation, victimes de la recrudescence de l'intégrisme islamiste à Gaza. Je voudrais aussi souligner un sujet généralement méconnu et surtout tabou — celui des conséquences désastreuses du militarisme pour les femmes israéliennes.

L.S. : Existe-t-il une certaine forme de solidarité de la part des femmes israéliennes ?

F.P. : Il y a plusieurs organisations féminines qui travaillent au rapprochement des femmes des deux communautés, à l'instauration d'un véritable dialogue. Par exemple l'association *Mères endeuillées* fondée par Nurit Peled à la suite de la mort de sa fille tuée lors d'un attentat kamikaze ; le seul fait de reconnaître une douleur similaire chez les mères palestiniennes a été le premier pas vers un authentique dialogue. Il y a aussi l'association israélienne *Femmes contre l'occupation et pour les droits humains* qui existe depuis 2001, et bien sûr *Femmes en noir*, association cofondée par la féministe Hagar Roublev au début de la première Intifada. Il y a d'autres groupes, je vous ferai parvenir une liste de références.

L.S. : Une lueur d'espoir, des raisons d'être optimiste ?

F.P. : Absolument pas ! Il n'y a aucune raison d'être optimiste. J'ai l'impression que depuis l'élection de Barak Obama tout le monde baigne dans un optimisme contagieux. Je suis très pessimiste. Il faut être réaliste compte tenu de la réalité politique actuelle. ■



Photo : ACDI

¹ Universitaire, essayiste et journaliste, collabore notamment au *Boston Review*.